

**Direction Générale
des Services**

Bureau de l'Assemblée

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance plénière du 5 octobre 2026

CERTIFICAT d'AFFICHAGE

Le Président du Conseil départemental de la Dordogne

ATTESTE que les délibérations suivantes :

Hors commission

- 89) Approbation du compte rendu de la session du Conseil départemental des 22 et 23 juin 2026 consacrée à la Décision modificative n° 1. (M. PEIRO) - Prend acte.

Jeunesse, Éducation, Culture, Sports

- 90) Dotation Globale de Fonctionnement des Collèges Publics 2027. Adoption des nouveaux critères pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement. Sectorisation des Collèges Publics du Département de la Dordogne. (M. MASO) - Adoptée à l'unanimité.
- 91) Convention-type bilatérale relative aux modalités d'exercice des compétences respectives des EPLE et du Département de la Dordogne. (M. MASO) - Adoptée à l'unanimité.

Infrastructures, Transports, Logement, Développement numérique

- 92) Approbation de la Charte des aménagements cyclables du Conseil départemental de la Dordogne. Édition 2026. (Mme CELERIER) - Adoptée à l'unanimité.

Solidarité, Santé, Insertion, Famille, Enfance

- 93) Politique départementale d'insertion. Adoption du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) 2026-2030. (Mme VOLPATO) - Adoptée à la majorité.

Finances, Administration générale, Patrimoine, Aide aux communes

- 94) Personnel départemental. (Mme BEZAC-GONTHIER) - Adoptée à l'unanimité.
- 95) Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne (SDIS24). Avenant à la convention de partenariat CD24 / SDIS24 pour la période 2026-2028. (Mme BEZAC-GONTHIER) - Adoptée à l'unanimité.
- 96) Rapport annuel des Délégations de Service Public (DSP). Exercice 2025. (Mme LABARTHE) - Prend acte.
- 97) Rapport d'activité des Organismes extérieurs au cours de l'année 2025. (M. PEIRO) - Prend acte.

**déposées au Service du Contrôle de Légalité le 6 octobre 2026
sont mises en ligne sur le site du Conseil départemental à compter du 6 octobre 2026
conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 7 octobre 2021.**

Fait à Périgueux, le 6 octobre 2026

**Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services,**



Signé numériquement
À : PERIGUEUX (24000), FR
Le : 06/10/2026 15:37:13
Département de la Dordogne
(CG24)
Directeur Général des Services
départementaux
Samuel FOURNIER